

sure où ces échanges se font par les voies intergouvernementales. Elle assure aussi la liaison avec les autres organismes intéressés, officiels et privés, en vue de faire mieux connaître le Canada à l'étranger par ses diverses activités culturelles et éducatives. Il lui appartient, tout particulièrement, de mettre en oeuvre pour le compte du Gouvernement les obligations auxquelles donne lieu la participation du Canada à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et elle assure la liaison entre le Ministère et la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO. Entre autres tâches, elle s'occupe principalement de négocier et d'administrer des programmes culturels avec d'autres pays, d'intensifier les échanges culturels et éducatifs avec eux (y compris l'attribution de bourses d'études, l'invitation d'enseignants et d'artistes, les tournées de groupes artistiques et les expositions d'oeuvres d'art). Elle assure la liaison pour ce qui est des questions d'éducation ayant des répercussions internationales et elle est chargée de coordonner la participation du Canada à des conférences internationales sur l'éducation et aux travaux de comité pour l'éducation de l'OCDE, de l'UNESCO et du secrétariat du Commonwealth. Elle organise la participation du Canada à des événements culturels à l'étranger comme des festivals d'art et d'artisanat, des expositions et concours internationaux, et assure la participation d'artistes étrangers et de personnalités du monde culturel à des événements analogues au Canada. Elle contribue à tenir les organismes culturels du Canada au courant des activités culturelles des autres pays, et elle aide de façon générale les étudiants, artistes et professeurs canadiens qui se rendent à l'étranger. Enfin, elle dirige un programme de dons de livres canadiens à des bibliothèques de pays étrangers et s'occupe des questions découlant d'accords internationaux sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.

La *Direction de l'information* exerce deux fonctions principales:

- 1) elle fait connaître le Canada et les Canadiens à l'étranger;
- 2) elle fournit aux Canadiens et aux citoyens d'autres pays des renseignements sur la politique étrangère du Canada et sur l'activité du ministère des Affaires extérieures. Elle diffuse diverses publications: *Déclarations et Discours*, *Pages documentaires*, *Reproductions d'articles divers*, la revue bimestrielle *Perspectives internationales*, *Hebdo Canada*, ainsi que brochures et dépliants en anglais, en français et en plusieurs langues étrangères. Elle s'occupe également de l'achat d'une quantité appréciable de publications canadiennes pour diffusion à l'étranger. De concert avec l'Office national du film, elle assure la diffusion de films par l'intermédiaire des missions canadiennes à l'étranger et elle collabore avec Information Canada/Expositions en vue de fournir aux missions le matériel d'exposition nécessaire pour les foires commerciales et les expositions qui se tiennent à l'étranger. Elle fait aussi fonc-